

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 131 / septembre 2026

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, LinkedIn
et Instagram



**La coupe du monde
en tête**

P. 3

**La magie
des rencontres** P. 4

sommaire

03 —
C'est mon histoire
La coupe du monde en tête

04 —
Dossier
La magie des rencontres

08 —
La Fondation en actions
Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 —
Au cœur des territoires
Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon

12 —
Situation éducative
Louis, révélé par la poésie

13 —
La Fondation et vous
Puis-je faire un legs à la Fondation ACTION ENFANCE alors que j'ai deux enfants ?

14 —
Comment ça marche ?
Comment devenir bénévole ou parrain ?



14

Comment devenir bénévole ou parrain ?

Grandir ensemble — 4, rue du Texel, 75014 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34.
Directeur de la publication : Alain David. **Rédactrice en chef** : Isabelle Guénot.
Rédaction : Isabelle Guénot, Dominique Ortin-Meaux.
Crédits photos : ACTION ENFANCE, Adobe Stock, iStock, Christophe Lartige.
Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Lonsdale.
Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 3^e trimestre 2026. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, des prénoms et photos d'enfants cités dans nos articles ont été modifiés.



10-31-1291 / Certifié PEFCE / pefce-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Alain David
Vice-présidente : Béatrice Kressmann
Trésorier : Rémy Husson
Secrétaire : Bruno Rime

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Christel Hennion,
Marie-Emmanuelle Hochereau, Rémi Indart,
Guillaume Jehanne, Alain Mauriès,
Anne-Laure Thomas

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE
Fondation Mouvement
pour les Villages d'Enfants
Bernard Descamps : cofondateur

4 rue du Texel
75014 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34
contact@actionenfance.org
www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance qui lui a renouvelé son agrément en date du 25 juin 2026 : www.donenconfiance.org

édito

Voir la vie autrement

Les équipes de la Fondation accompagnent jour après jour les enfants et adolescents au sein des Villages ACTION ENFANCE, au plus proche de leurs besoins, avec professionnalisme, engagement et bienveillance. Nous l'avons vu dans le dossier du précédent magazine, chaque situation est différente, d'une fratrie à l'autre, y compris entre frères et sœurs.

Au-delà du travail éducatif de précision qui est réalisé par les professionnels pour que chacun grandisse le plus sereinement possible, la Fondation explore les ressources supplémentaires à mettre en place pour optimiser l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes accueillis.

En premier lieu, l'ouverture au monde est capitale. ACTION ENFANCE souhaite que ses Villages soient ouverts sur l'extérieur, permettant aux enfants et adolescents d'aller au-devant des rencontres, des expériences, de lieux nouveaux, sur des temps différents. Les projets éducatifs annuels « ACTION ENFANCE fait son cinéma » et le Prix Littéraire de la Fondation répondent à cet objectif ainsi que les voyages thématiques, les séjours linguistiques, les traversées à bord du Belem, par exemple... autant d'actions financées grâce à la générosité des donateurs et partenaires privés de la Fondation.

Mais il est également crucial de permettre que des liens forts se tissent avec des personnes ressources, autres que les équipes éducatives, qui s'engagent, chacune à son rythme, auprès des enfants et adolescents. Des liens qui leur permettent d'expérimenter un moment de partage privilégié, de sortir du Village, de vivre le quotidien d'une famille ou de partir en vacances avec elle, d'avoir accès à un réseau facilitant la recherche d'un stage ou d'un emploi...

ACTION ENFANCE a toujours accueilli des bénévoles (aide aux devoirs, jardinage, atelier artistique, sport...) au sein de ses Villages. Ces dernières années, elle déploie un programme de parrainage et de mentorat, en lien avec les Départements, qui s'inscrit dans les préconisations de la loi Taquet 2022 selon laquelle tout mineur et majeur de moins de 21 ans peut se voir proposer un mentor ou un parrain. Libre à lui de saisir l'opportunité.

Aujourd'hui, de nombreux bénévoles interviennent dans les Villages, 80 enfants et adolescents de la Fondation ont un parrain ou une marraine et le programme de mentorat se développe. Le dossier de ce magazine vous présente les différentes manières d'être présent pour les enfants que nous accueillons.

Parce que nous pouvons tous faire quelque chose pour eux, nous vous remercions pour votre engagement, quel qu'il soit, à nos côtés. ☺



CORINNE GUIDAT,
Directrice de l'innovation et de
l'amélioration de la qualité



FRANÇOIS VACHERAT,
Directeur général
d'ACTION ENFANCE

La coupe du monde en tête

À 20 ans, Arthur représentera la France au Championnat du monde de coiffure en octobre prochain. Une ambition forgée par le goût de se dépasser et une quête d'excellence qu'il n'imaginait sans doute pas lorsqu'il a été accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly, en 2022.



« La coiffure est la seule discipline dans laquelle j'ai eu la possibilité de pousser la compétition assez haut et d'atteindre un assez bon niveau. »

Arthur et son frère jumeau Victor ont grandi en famille d'accueil dès l'âge de 2 ans. À 16 ans, leur référent de l'Aide sociale à l'enfance les estime prêts à habiter en autonomie dans un appartement « en ville » rattaché au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly. « Honnêtement, ce n'était pas trop notre choix. On l'a un peu mal vécu », confie Arthur. Les deux frères s'adaptent pourtant vite : accompagnés par leurs éducateurs, ils apprennent à gérer le quotidien et entretiennent bien leur logement, chacun en apprentissage – Arthur en coiffure, Victor dans le bâtiment. Lorsqu'à 18 ans et demi ils prennent leur envol, la Fondation fait en sorte que le bail de leur logement soit maintenu à leur nom. « Conserver notre appartement a été très aidant. »

LA COIFFURE, UN HASARD DEVENU PASSION

Après une année de seconde professionnelle qui ne lui correspondait pas, Arthur cherchait sa voie. « J'allais beaucoup chez le coiffeur. Je me suis dit : pourquoi ne pas essayer. » La passion est venue en pratiquant, portée par des succès rapides en compétition. Aujourd'hui, la coiffure est au centre de sa vie : trente-cinq heures en salon, entraînements quotidiens, concours réguliers avec l'Équipe de France

qu'il a intégrée après avoir été repéré lors d'un concours d'apprentis. « La compétition, c'est presque un deuxième plein-temps. » CAP puis Brevet professionnel en poche, il prépare cette année un Brevet de maîtrise à Paris, aux côtés d'un de ses coaches.

Arthur a connu une ascension rapide. En décembre 2025, il intègre la catégorie Espoir. Porté par son goût de l'excellence et le sens de la compétition, il se distingue dès son premier concours avec l'Équipe de France où il survole la compétition avec une 1^{re} place. S'il est un peu déçu par sa 4^e place aux Championnats de France, il a, depuis, été sélectionné pour l'édition 2026 du Mondial Coiffure et Beauté qui se déroulera à Paris du 10 au 12 octobre. La France figurant dans le top 3 des nations les plus médaillées, Arthur a de sérieuses chances de monter sur le podium. C'est tout ce qu'on lui souhaite ! Sa spécialité : les coupes hommes modernes et précises.

L'EXCELLENCE COMME MOTEUR

Pour expliquer cette rapide trajectoire, Arthur évoque ses facilités à l'école, qui lui évitent de beaucoup réviser pour être au-dessus de la moyenne, mais surtout une quête qui le dépasse. « Chercher des titres internationaux, c'est gratifiant et très formateur. On rencontre des gens qui, comme nous, veulent être les meilleurs dans leur domaine. C'est très stimulant. » Ses ambitions vont au-delà du palmarès : « Je veux être excellent dans mon métier et transmettre mon savoir ». Si Arthur gère avec rigueur sa vie d'adulte, ACTION ENFANCE reste présente à ses côtés. Le dispositif ACTION+, financé à 100 % grâce à la générosité des donateurs de la Fondation, lui apporte une aide indispensable pour acquérir le matériel d'entraînement – pas moins d'une trentaine de têtes d'études – et financer les déplacements pour les compétitions. Encourageons-le !

Suivez Arthur sur Instagram : @arthurpillebout

Arthur en 4 dates

- 2006
— Arthur et son frère sont placés en famille d'accueil à l'âge de 2 ans
- 2022
— Les jumeaux sont accueillis par ACTION ENFANCE
- 2025
— Arthur est repéré par l'Équipe de France de coiffure lors d'un concours d'apprentis
- 2026
— Arthur est sélectionné pour son premier Mondial Coiffure et Beauté





LE CONTEXTE

❶ Pour ACTION ENFANCE, l'ouverture au monde est un enjeu éducatif majeur. C'est une des clés de l'acquisition d'un capital social. Faire venir des bénévoles dans les Villages, proposer des parrainages, développer le mentorat ont un même but : offrir aux enfants et aux adolescents la possibilité de liens

en dehors de l'institution et leur ouvrir de nouvelles perspectives. La loi Taquet de 2022 marque une étape décisive dans la promotion du mentorat et du parrainage pour les jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Elle vient ainsi conforter la démarche volontariste d'ACTION ENFANCE.

LA MAGIE DES RENCONTRES

Chez ACTION ENFANCE, la question de l'ouverture sur l'extérieur relève d'une conviction profonde. Parce qu'un nombre élevé d'enfants qu'elle accueille ne passent aucune nuit hors de leur maison au Village d'Enfants et d'Adolescents,⁽¹⁾ les liens tissés avec des personnes extérieures, qui souhaitent les sortir de leur quotidien, revêtent une importance capitale. Parrainage, mentorat, bénévolat sont trois démarches au cœur d'une ambition : aider les enfants et adolescents à se construire un capital social, faire en sorte qu'ils aient des adultes qui comptent pour eux et sur qui ils puissent compter, au-delà de la Fondation.

COMPRENDRE.

Chloé, 20 ans aujourd'hui, a noué avec Emmanuelle, sa marraine de cœur, une relation complice et soutenante qui l'a portée à l'entrée dans sa vie d'adulte. Elouan et Nicolas ont pour mentor Yann, qui envoie leur CV à son réseau d'entreprises pour décrocher un stage ou une alternance. Les enfants du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé ont la visite régulière de salariés bénévoles du groupe Mediawan, tandis que ceux de Treffiatat bénéficient de l'aide aux devoirs de l'Amicale laïque locale. Derrière ces exemples, la conviction partagée au sein d'ACTION ENFANCE qu'il faut offrir aux enfants et aux adolescents la possibilité de vivre des expériences en dehors de l'institution, avec d'autres personnes que les professionnels qui s'occupent d'eux chaque jour. Pour élargir leur horizon, acquérir des codes socio-culturels qui leur sont étrangers, bénéficier de conseils sur leur avenir et d'un soutien moral... en un mot pour développer leur capital social. Dans tous les cas, c'est

(1) hormis lors d'invitations ponctuelles chez un de leurs camarades

toujours l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte qui décide d'avoir un parrain ou d'entamer une démarche de mentorat – et il peut y mettre fin à tout moment. « *C'est une relation entre un enfant et un adulte que l'enfant choisit. Une chance unique, car ce n'est pas le cas avec ses parents ni avec ses éducateurs ou ses enseignants* », souligne Julie Basset, directrice du Développement d'ACTION ENFANCE.

LE PARRAINAGE : UNE ÉCHAPPÉE DANS LA VIE ORDINAIRE

Pour Hélène Guilbert, directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons, engagée dans la démarche de parrainage au sein de la Fondation depuis 2017, le parrainage, c'est d'abord « *La magie de la rencontre et le pouvoir transformateur que la création de ces liens peut avoir sur l'enfant* ». 80 % des enfants ne passaient alors aucune nuit en dehors du cadre

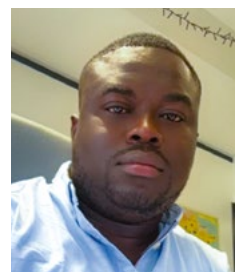


collectif de leur placement (le chiffre actuel pour Soissons est de 72 %) : que ce soit au Village, en internat pour certains ou en colonie de vacances, jamais ils n'avaient la possibilité de vivre le quotidien d'une famille « ordinaire ». C'est pourquoi, très tôt, l'idée de proposer des parrainages aux enfants s'est imposée. La convention entre le Département de l'Aisne et ACTION ENFANCE, signée en décembre 2021, est mise en œuvre depuis le 1^{er} mars 2022. « *Rencontrer la réalité sociale la plus communément partagée par le plus grand nombre de nos concitoyens est plus que jamais d'actualité* », confirme la directrice qui remercie toutes les personnes, les familles qui s'engagent dans le parrainage. « *Cela veut dire qu'ils ouvrent leur maison, laissent une place dans leur famille, leur quotidien, leur cœur, pour un enfant qu'ils ne connaissent pas et qu'ils n'avaient aucune chance de rencontrer.* »

Le parrainage, tel que le conçoit la Fondation, c'est précisément cela : offrir aux enfants qu'elle accueille l'expérience du quotidien ordinaire.

REPRENDRE DU POUVOIR SUR SA VIE

Chez leur parrain ou leur marraine, les enfants ne sont plus des enfants placés. Ils ont l'opportunité d'arriver sans étiquette – les motifs de leur placement ne sont jamais dévoilés –, de se réinventer s'ils le souhaitent. Ils ont l'attention tout entière d'un adulte (la marraine, le parrain ou le couple), sans avoir à la partager avec d'autres enfants, sans le prisme de l'éducatif. Ils deviennent, dans cette parenthèse, le temps de week-ends ou de vacances avec leur famille de parrainage, des enfants comme les autres.



Ouvrir mon carnet d'adresses aux jeunes que je mentore

YANN TAMBU MATADI,
RESPONSABLE IMMOBILIER,
À LA FONDATION ACTION ENFANCE

« *Comment les entreprises avec lesquelles ACTION ENFANCE travaille pourraient servir notre cause ? En tant que maître d'ouvrage sur différents projets de la Fondation, je pense qu'il y avait là une mine à creuser.* »

Au Village de Villabé, j'ai rencontré Elouan, en bac professionnel dans le domaine du génie climatique, et Nicolas, alors en première, qui recherchait un stage en architecture. En tant que mentor, je leur prodigue des conseils, je les emmène sur des salons étudiants et de l'emploi.

Il m'a paru naturel de faire jouer mes contacts dans le bâtiment. J'épaule notamment Elouan, qui veut faire un BTS génie climatique, dans ses choix sur Parcoursup et je l'aide à trouver un patron pour son apprentissage. Je ne suis pas leur éducateur, mais je les aide professionnellement, avec mes moyens, mes ressources. Je sais, pour être arrivé du Congo Kinshasa pendant mes études, combien il est difficile de trouver un stage lorsque l'on n'a pas de carnet d'adresses. Je ne les lâcherai pas. »

Une relation de confiance stable

« L'introduction récente d'une obligation de proposer un mentorat ou un parrainage aux enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance traduit une intention claire du législateur. Avec la loi Taquet de 2022, une conviction s'affirme : au-delà de l'hébergement, de l'accompagnement éducatif et du soin, il faut aller plus loin dans le soutien apporté aux enfants confiés à notre Fondation.

Chez ACTION ENFANCE, nous le savons bien : l'insertion sociale des jeunes sortant de la Protection de l'enfance reste un défi majeur. Le mentorat a précisément cette force : créer une relation de confiance stable avec une personne extérieure, engagée dans un accompagnement construit autour d'un objectif précis. Il ouvre le champ des possibles, élargit les horizons du jeune et contribue à desserrer l'étau du déterminisme social. En Indre-et-Loire, je m'efforce, avec d'autres, de mettre en lien l'association Les Passeurs d'avenir, conventionnée par le Département, avec les Villages ACTION ENFANCE du territoire et la référente ACTION⁽²⁾.

Mais je veux être très clair : le mentorat est utile, parfois décisif, à condition de rester complémentaire de l'action menée par les professionnels de la Fondation. Il ne doit en aucun cas s'y substituer. » ❖

(2) Dispositif d'accompagnement social de la Fondation, financé à 100 % grâce à la générosité de ses donateurs.



RÉMI INDART,
ANCIEN HAUT FONCTIONNAIRE,
DIRECTEUR D'HÔPITAL ET
CONSEILLER DE DIRECTION
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE,
ADMINISTRATEUR
D'ACTION ENFANCE,
MEMBRE DES COMMISSIONS
ÉDUCATIVE ET
FINANCIÈRE

→ En quatre ans, 40 parrainages ont été mis en place dans le Département de l'Aisne, dont 20 concernent des enfants accueillis par ACTION ENFANCE. Dix sont en projet. Pour que le parrainage produise les effets attendus, l'envie doit venir de l'enfant, c'est toujours à sa demande qu'une démarche est initiée. C'est pourquoi, Jamela Ben Alla, référente Parrainage pour l'ensemble des établissements de Protection de l'enfance du Département de l'Aisne, fait beaucoup de pédagogie, démystifie le parrainage qui est parfois fantasmé par les enfants, rencontre chacun d'entre eux.

« Ce côté très ordinaire de journées partagées avec les parrains/marraines et leur famille, cela vient mettre de l'extraordinaire dans la vie des enfants. » —

HÉLÈNE GUILBERT,
DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS
ET D'ADOLESCENTS DE SOISSONS

« Les enfants qui nous sont confiés n'ont pas toujours les codes d'une relation d'ordinaire, il faut les préparer à cela. Je leur explique bien que le parrainage ne viendra jamais remplacer leur relation avec leur éducatrice/leur familial, ni avec papa/maman », explique-t-elle. Pour elle, la précipitation serait la plus grande erreur ! « Le parrainage, c'est le lieu où l'enfant reprend un peu de pouvoir dans sa vie. C'est lui qui décide de la relation. » Les résultats, sur la durée,



sont éloquentes. Sur les cinq jeunes parrainés qui ont atteint l'âge de la majorité, quatre continuent d'entretenir des liens avec leurs parrains/marraines. L'histoire de Chloé en est une belle illustration (voir p 7). Toutefois, le parrainage ne convient pas à tous les enfants. Pour certains, la relation affective qui se noue dans ce cadre serait trop intense, voire vécue comme trop intrusive.

LE MENTORAT : CONSTRUIRE ENSEMBLE UN HORIZON

Le mentorat répond à d'autres objectifs, plus factuels et immédiats. Inscrit dans la stratégie 2024-2028 d'ACTION ENFANCE, il vise à ouvrir le plus de voies possibles aux adolescents et jeunes majeurs, doper leurs ambitions, les confronter à d'autres univers. Margaux Callet, chargée du programme mentorat et des relations entreprises chez ACTION ENFANCE, distingue trois grandes entrées : l'insertion professionnelle (recherche de stage, d'alternance, relecture de CV, ouverture de réseaux), l'orientation scolaire et académique (Parcoursup, lettres de motivation, conseils sur le choix des filières) et le partage de centres d'intérêt – culture, sport, nature, etc.

Lancé en 2025, le programme, piloté au sein du dispositif ACTION⁺, est encore expérimental. Il s'adresse, dans un premier temps, à des jeunes de plus de 16 ans. Particuliers ou collaborateurs d'entreprises partenaires, les mentors s'engagent à soutenir un jeune selon les objectifs de son projet. Dans certains Départements, le recrutement des mentors doit se faire au travers d'associations existantes, comme Parrains pour Mille en Seine-et-Marne ou Les Passeurs d'avenir en Indre-et-Loire, par exemple. Dans d'autres, Margaux Callet forme les duos en lien avec les éducateurs. « Mettre en place un mentorat, c'est miser sur une relation humaine, faire le pari que le duo va trouver son équilibre. C'est beaucoup d'engagement de la part du jeune comme de son mentor », explique-t-elle. Avec dix jeunes filles et garçons qui bénéficient d'un mentor et plusieurs autres binômes en cours de constitution, la Fondation n'en est encore qu'aux débuts. Mais elle travaille ardemment au changement d'échelle, le mentorat étant devenu un droit pour tout adolescent accueilli par l'ASE de plus de 11 ans.



ANNE-CLAIRE TELLE,
DIRECTRICE
DE L'ENGAGEMENT
CHEZ MEDIAWAN

Élargir les horizons grâce au bénévolat d'entreprise

Mediawan

Le mécénat s'inscrit dans la lignée de contenus engagés que produit notre groupe audiovisuel. Je cherche à créer des passerelles entre le monde de l'entreprise et des jeunes vulnérables. Lorsque Marc Chabant, directeur de la Prospective de la Fondation, m'a parlé de la recherche-action sur le capital social*, l'idée a fait son chemin. J'ai lancé un appel au volontariat des collaborateurs. C'est ainsi qu'est né en 2022 le partenariat avec le Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé.

Nous sommes à présent une dizaine à venir régulièrement sur notre temps libre. Avec tous les enfants qui le souhaitent et leurs éducateurs, nous allons déjeuner, puis nous animons des ateliers gâteaux, déco, etc. Aller à leur rencontre, là où ils vivent, sans autre enjeu que de leur apporter un peu de légèreté, c'est la meilleure façon de créer du lien. Certains sont venus faire un stage chez nous – il y a des centaines de métiers dans l'audiovisuel. L'objectif, c'est qu'ils aient un numéro de téléphone à appeler s'ils ont besoin d'une mise en relation. L'une de nos collaboratrices envisage d'ailleurs de parrainer l'un d'entre eux.

* Rapport d'ACTION ENFANCE sur le Capital social – 2021



3 questions à

EMMANUELLE L.,
MARRAINE DE CHLOÉ, ANCIENNE
ENFANT ACCUEILLIE AU VILLAGE
D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS
DE SOISSONS



Comment vous est venue l'idée du parrainage ?

Je faisais un reportage pour un grand journal quotidien. J'avais remarqué Chloé, très consciencieuse et impliquée auprès de sa fratrie. Nous ne nous étions pas parlé ce jour-là, mais quand j'ai proposé ma candidature pour un parrainage, ACTION ENFANCE a songé à elle. La première fois qu'elle est venue chez nous, elle avait 16 ans. Cela s'est tout de suite bien passé, avec toute notre famille.

Selon vous, qu'est-ce que ce parrainage apporte ?

Nous sommes là pour la conseiller, l'aider, l'entourer de notre affection. Cela doit rester léger et sans contraintes, surtout pour elle. Elle ne nous doit rien. Avec mon mari, nous trouvons cette relation très enrichissante et plutôt éducative pour nos propres enfants. Nous sommes très admiratifs de sa force et de sa sérénité au regard du parcours qu'elle a traversé. Elle nous aide à relativiser nos propres petits tracas.

Comment l'accompagnez-vous ?

Chloé a 20 ans à présent. Le jour de ses 18 ans, l'Aide sociale à l'enfance lui a signifié la fin de son placement. Lorsqu'il s'est agi de louer un petit appartement, nous n'avons pas hésité à nous porter caution solidaire. Cela l'a vraiment libérée, elle qui redoutait d'aller dans un foyer de jeunes travailleurs. Il y a des coups de main aussi concrets que celui-là, mais ce qui compte, c'est d'être là pour elle, dans une forme d'insouciance à laquelle elle n'est pas habituée. Nous l'aimons beaucoup et elle a sa place à la maison.

L'impact positif du mentorat n'est plus à démontrer : compétences sociales et émotionnelles augmentées, confiance en soi, ambition et projection dans un parcours d'études et d'emploi.

« *Élargir leurs horizons, dire aux jeunes qu'ils sont capables et que c'est pour eux aussi : c'est la mission que nous nous fixons* », complète la chargée de mentorat.

LE BÉNÉVOLAT : S'ENGAGER SIMPLEMENT, AUPRÈS DES ENFANTS

Moins formalisé que le parrainage et le mentorat, le bénévolat se construit au fil des initiatives de particuliers qui se portent volontaires ou de partenariats avec des entreprises. Il a, de tout temps, occupé une place de choix dans les Villages ACTION ENFANCE. Aide aux devoirs prodiguée par des bénévoles souvent retraités, fêrus de jardinage, de bricolage, de pâtisserie ou animateurs sportifs qui viennent partager leur passion : l'entraide, le désir d'ouverture et l'intergénérationnel en sont les piliers. Dans le Finistère, l'Amicale laïque de Léchiagat-Treffiatat n'a pas attendu l'ouverture du Village ACTION ENFANCE pour s'impliquer. « Avant même la première réunion publique, j'ai voulu mobiliser nos adhérents, les

« Le parrainage, c'est le lieu où l'enfant reprend un peu de pouvoir dans sa vie. C'est lui qui décide de la relation. » —



JAMELA BEN ALLA,
RÉFÉRENTE PARRAINAGE
POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'AISNE

informer de ce qu'était réellement un Village d'Enfants et d'Adolescents, combattre aussi certaines idées reçues, explique Corinne Bessond, porte-parole de l'association. Nous faisons de l'aide aux devoirs depuis très longtemps, avec des intervenants très motivés. Dès la rentrée scolaire 2025, nous avons associé les enfants du Village à nos sessions. Il me semblait important qu'ils intègrent la vie locale, qu'ils vivent comme tout enfant de la commune. » L'intervention des bénévoles se fait en lien avec Tifenn Vernon, chef de service du Village d'Enfants et d'Adolescents de Treffiatat, « pour ne pas commettre

d'impair », précise la porte-parole. D'autres activités ont suivi, à l'instar de cet atelier d'art-thérapie au programme de l'association, proposé à un enfant déscolarisé. C'est également l'idée d'ouvrir le champ des possibles au travers de simples rencontres, là où vivent les enfants, qui a guidé l'engagement du groupe audiovisuel Mediawan auprès d'ACTION ENFANCE. Sensibilisés à l'enfance maltraitée après plusieurs collaborations avec des associations de Protection de l'enfance, un nombre croissant de collaborateurs s'impliquent régulièrement dans l'animation d'ateliers au sein du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé. Anne-Claire Telle, directrice de l'engagement chez Mediawan en est convaincue : « Quand on rencontre les enfants dans leur cadre de vie, de vraies relations personnelles se nouent ». Aller sur le terrain lui a aussi fait prendre conscience de l'inégalité des chances. C'est dans cet esprit qu'elle a créé le programme Au Micro, avec la Cité européenne des scénaristes. Deux adolescents de la Fondation ont présenté leur script, qu'ils ont pu peaufiner avec des scénaristes professionnels. Objectif, l'enregistrement d'un podcast. « C'est une très chouette aventure. Les jeunes écrivent des histoires très dures, mais tous refusent le pathos », témoigne Anne-Claire Telle. Au travers de cette écriture, c'est un miroir qui leur est tendu pour qu'ils se voient autrement et croient en leurs capacités et leur avenir.

Complémentaires, les démarches de bénévolat, mentorat et parrainage disent aux enfants que des adultes – qui ne sont ni travailleurs sociaux, ni enseignants, ni professionnels du soin – choisissent de passer du temps avec eux, pour eux. Que leur histoire les intéresse. Que leur avenir les préoccupe. Des rencontres qui comptent énormément et peuvent être décisives.

✦ En savoir plus avec notre dossier « Compter pour, compter sur » :



Vous souhaitez vous engager auprès des enfants ?

Parrainage / bénévolat : 01 53 89 12 34
contact.parrainage@actionenfance.org

Mentorat : 06 10 73 47 37
margaux.callet@actionenfance.org

la Fondation en actions

CESSON (77)

ACTION
Environnement



Autour du monde

Fin avril, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson a organisé sa deuxième Fête de printemps, portée par le comité Colibri, la déclinaison locale d'Action Environnement. Cette journée conviviale, placée sous le thème « Autour du monde », a sensibilisé les enfants à la consommation responsable et à la découverte de l'environnement naturel : ateliers « fait maison », fabrication de nichoirs, stand de vêtements de seconde main, smoothies réalisés avec un vélo blender, conférences autour de l'eau, buffet végétarien et relance du potager. Les enfants avaient également préparé des affiches présentant la faune et la flore de différents pays. ☘

Alexandre Fort, directeur

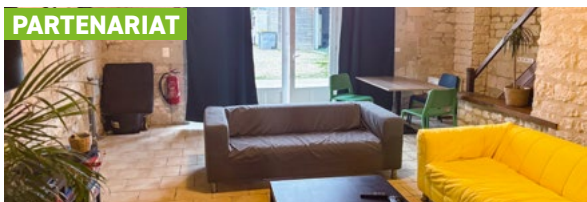
VILLAGES ET SIÈGE

Journée sportive

Le 8 juillet dernier, l'ensemble des Villages et le siège de la Fondation se sont retrouvés pour vivre la traditionnelle journée sportive, organisée cette année par les équipes des Villages du Loiret. Dans l'enceinte de l'Espace Belle jeunesse de Meung/Loire, enfants et adultes se sont affrontés, le sourire aux lèvres, pour défendre leurs couleurs lors d'épreuves aussi variées que le tir à la corde, l'escalade, le karting, le tir à l'arc, etc. De grands moments de joyeux partage et de fair-play appréciés par tous. Le Village des Vignes, sorti lauréat, a également gagné l'organisation de la prochaine édition !



PARTENARIAT



Soutenir la semi-autonomie

La Fondation Marie-Rose Blanc, abritée par la Fondation de France, par un don généreux de 140 000 €, a permis de financer l'aménagement de la maison Fontaine, rattachée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon. Un immense merci.



POCÉ-SUR-CISSE (37)

Une fresque pour créer du lien

En avril dernier, un nouveau projet intergénérationnel soutenu par la CPTS* Asclépios a réuni des résidents de la Résidence La Chesnaye, des enfants du Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse ainsi que des patients vivant avec des pathologies chroniques autour de l'artiste graffeur Kevin Le Gall. Pendant une semaine d'ateliers créatifs, les participants ont réalisé une fresque collective sur le thème du partage. Une belle initiative où l'art est devenu un véritable support de rencontres, d'échanges et de lien entre les générations. ☘

Quentin Barbier, chef de service

*communauté professionnelle territoriale de santé

LA BOISSERELLE (77)

Printemps en fête

Le 3 juin dernier, le Village de La Boissierelle organisait sa fête de printemps autour du projet « Jardin Fleuri ». Cette après-midi conviviale a permis de valoriser l'investissement des enfants et des équipes à travers de nombreuses animations : concours de jardins fleuris, troc de jouets, livres et vêtements, mini-chasse au trésor, défis photos, ateliers créatifs et goûter partagé. Une remise de récompenses est venue clôturer l'événement. Un moment collectif placé sous le signe de la créativité, du partage et de la convivialité au cœur du Village. ☘



Amandine Roosens et Alaric Daniel-dit-Andrieu, éducatrice/teur familiaux

LES VIGNES (91)

Les plages du Débarquement



En juin dernier, six enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents des Vignes accompagnés de deux éducatrices se sont rendus sur les plages du Débarquement en Normandie dans le cadre d'une sortie éducative. Cette visite leur a permis de découvrir un lieu majeur de l'histoire contemporaine et de mieux comprendre les événements du 6 juin 1944. Les échanges tout au long de la journée ont favorisé la réflexion autour du devoir de mémoire, tout en offrant aux enfants un moment de découverte culturelle, d'apprentissage et de partage.

Marine Blaize, chef de service

CHÂTEAUBRIANT (44)

Rencontre avec Titouan Marilley



En mai dernier, les enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Châteaubriant ont rencontré le skipper partenaire d'ACTION ENFANCE, Titouan Marilley, à quelques jours du départ de la Solitaire du Figaro Paprec. Cette visite leur a fait découvrir l'univers de la voile et les défis de la course au large. Ils n'ont pas manqué d'encourager le navigateur avant cette grande aventure sportive.

Jamel Senhadji, directeur

SAISON DES PRIX

Château de La Bussière, 27^e édition

Prix Littéraire
ACTION ENFANCE

grâce à
votre
générosité

Le 13 mai dernier, plus de 400 enfants et adultes se sont retrouvés au château de La Bussière (45) à l'occasion de la 27^e remise du Prix Littéraire de la Fondation. Placée sous le thème « Moi et les autres », cette édition a proposé des temps de lecture, de création et de sensibilisation au handicap.

De nombreuses animations ont ponctué la journée : ateliers d'écriture et de langage avec les auteurs Léonard Pietri et Richard Petitsigne, lectures partagées avec Livre Passerelle, spectacle de danse de la compagnie La Tarbasse, projection d'une création réalisée avec la compagnie Barocco, ainsi qu'un projet collectif autour d'un puzzle réalisé par les Villages.

Merci aux équipes éducatives, aux auteurs, aux artistes, aux partenaires et aux membres du comité de pilotage pour leur engagement tout au long de l'année. Merci également aux donateurs, ainsi qu'à l'équipe du Loiret et aux hôtes du château de La Bussière pour leur accueil dans ce cadre remarquable.

Lauréats Poucets : Emmanuelle BASTIEN ; J'aime pas. Ed. L'Agrume. **Cadets :** Chris NAYLOR-BALLESTEROS ; Oscar et Albert, Albert joue au foot. Ed. L'école des loisirs. **Juniors :** Marie DORLEANS ; La couverture. Ed. du Seuil. **Ados :** Béatrice ALEMAGNA ; La grande Cradolasse. Ed. L'école des loisirs. **Romans :** Jacky SCWARTZMANN ; Le théorème du Kiwi. Ed. L'école des loisirs. **BD :** Lisa BLUMEN ; Sangliers. Ed. L'employé du moi. **Mangas :** YAMAKUJIRA ; Les lueurs de l'Outre Monde. Ed. Kurokawa. **Adultes :** Émilie TRONCHE, Le journal de Samuel, Ed. Casterman.



grâce à
votre
générosité

Campagne de recrutement : Le Prix Argent



ACTION ENFANCE a reçu le Prix Argent du Grand Prix des Communicants 2026 dans la catégorie « Communication de recrutement ». Cette distinction récompense une campagne fondée sur une conviction simple : pour parler de celles et ceux qui prennent soin des enfants, il fallait d'abord laisser parler les enfants. Leur voix, leurs mots, leur regard ont ainsi été placés au cœur du message. Après deux Grands Prix TOTEM de la Créativité RH obtenus en 2026, cette nouvelle récompense vient saluer la démarche portée par la Fondation.



grâce à
votre
générosité

Au Grand Rex, 9^e édition

ACTION ENFANCE
FAIT SON CINÉMA

Le 15 juin dernier, 250 enfants et leurs éducateurs des Villages ACTION ENFANCE se sont retrouvés au Grand Rex à Paris pour la remise des Prix de la 9^e saison d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » qui s'est déroulée en présence de la Haute-commissaire à l'Enfance, Sarah El Haïry. Tout au long de l'année, ils ont participé à la réalisation de courts-métrages aux côtés des étudiants des écoles de cinéma EICAR, ESRA, 3iS et CLCF. Les films ont été départagés par un jury présidé par la réalisatrice Lisa Azuélos, entourée de Kamel Ouali, Pablo Mira, Syrus Shahidi, Nathalie Lévy, Arié Elmaleh, Sofia Essaïdi et Sébastien Castro.

Lauréats

- **Esquisse**, Prix du Jury, tourné au Village de Chinon / 3iS.
 - **All in Chaussette**, Prix Coup de cœur, réalisé au Village de Pocé-sur-Cisse / 3iS.
 - **LA'Ilée**, Prix du Public, tourné au Village de La Boissière / ESRA.
- « ACTION ENFANCE fait son cinéma » est une initiative valorisante pour les enfants soutenue par le ministère de la Culture.
Retrouvez les courts-métrages sur : www.aefaitsoncinema.org

La confiance donne une force énorme

ACADOMIA
LE PLAISIR DE RÉUSSIR

Academia, spécialiste du soutien scolaire, est un partenaire de longue date d'ACTION ENFANCE. Depuis peu, l'entreprise a décidé de se lancer dans un programme de mentorat au profit des enfants, adolescents et jeunes majeurs accueillis dans les Villages de la Fondation. Sandra Jaoui, directrice RSE⁽¹⁾ d'Academia et du fonds de dotation Rêves d'Avenir, explique l'objectif de cette démarche.



SANDRA JAOUÏ,
DIRECTRICE RSE

➤ Depuis quand êtes-vous engagés aux côtés d'ACTION ENFANCE ?

Notre partenariat avec ACTION ENFANCE remonte à 2015. Nos enseignants interviennent dans les Villages à prix coûtant, sans marge générée pour Academia, et depuis deux ans, des projets ont été mis en place, à titre gracieux, pour apporter notre expertise aux équipes éducatives.

Une formation sur la scolarité a été spécifiquement créée pour les éducateurs afin de les aider à organiser l'accompagnement scolaire des enfants, notamment dans la gestion des inscriptions sur le logiciel d'études supérieures, Parcoursup. Quatre sessions de formation ont été animées cette année. Nous ouvrons également notre communauté et nos réseaux aux Villages, notamment pour trouver des stages et nous participons tous les ans à la soirée de gala de la Fondation. En interne, nous mobilisons les équipes en transformant des points en dons pour ACTION ENFANCE. Nous sommes très investis.

➤ En quoi vous sentez-vous proche de la Fondation ?

L'ancienne directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents de Bréviandes nous avait dit : « Nous devons avoir de l'ambition pour ces enfants ! ». L'ambition, c'est tout l'ADN d'Academia et nous la portons pour les enfants de la Fondation, de la même manière que pour tous les autres enfants. Par ailleurs, de nombreuses valeurs de la Fondation rejoignent les nôtres : l'engagement, auprès des enfants et des familles, la confiance par la proximité et la disponibilité. La confiance en soi, confiance dans les autres, c'est la base. Elle donne une force énorme ! La transmission également, qui consiste à donner envie de savoir, à éveiller la curiosité, à révéler les talents. Ce sont des valeurs que nous partageons.

➤ Quel programme avez-vous mis en place récemment ?

Nous nous sommes lancés dans un programme de mentorat destiné aux mineurs et majeurs accueillis chez ACTION ENFANCE. L'objectif est de mobiliser nos équipes pour lutter contre l'isolement social, participer à l'insertion professionnelle et faciliter le passage à l'autonomie des jeunes garçons et filles qui le souhaitent. L'idée est de bâtir un cadre relationnel stable et bienveillant, qui ouvre à la confiance en soi et offre une sécurité intérieure dans les décisions à prendre. Nous disposons de 20 mentors volontaires pour la Fondation, auxquels Academia ouvre deux heures de leur temps de travail par mois, pour aider les jeunes gens à s'orienter, à poursuivre leur parcours scolaire. Nous avons, par exemple, accompagné une jeune étudiante pour des cours d'anglais dans le cadre de son BTS. C'est un beau début et nous espérons que le programme prendra encore plus d'ampleur.

(1) responsabilité sociétale et environnementale des entreprises



Vivre ses rêves, à fond !

Vincent Machet, directeur de création chez Magora, ancien groupe Odalys, spécialiste européen des résidences de vacances, revient sur son projet de course aux couleurs de la Fondation.

➤ Comment avez-vous connu ACTION ENFANCE ?

Avant d'être renommé Magora, Odalys était partenaire depuis quatre ans d'ACTION ENFANCE pour laquelle le groupe offre toujours des séjours de vacances aux enfants des Villages, en hiver comme en été. J'ai particulièrement été attiré par la cause qui résonne avec ma propre histoire. C'est pourquoi j'ai choisi de m'associer plus concrètement à l'action menée par la Fondation.

➤ Quelles sont les valeurs que vous partagez avec la Fondation ?

Réunir les frères et sœurs en famille, malgré les difficultés, les surmonter ensemble, cela me parle vraiment. J'ai grandi avec des parents formidables mais une mère constamment malade et un père qui a tout pris sur lui pour qu'on reste une famille unie, au sein d'une vie normale. Je les admire beaucoup. Je suis moi aussi frappé par une difficulté liée à mon surpoids, j'ai trois enfants et je veux que l'on soit heureux, vaillamment, ensemble.

➤ Quel est votre projet pour soutenir la Fondation ? Et quel est son message ?

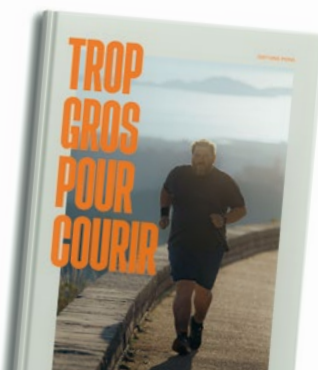
Je vais courir le Petra Wadi Rum Trail en Jordanie, en six étapes, du 17 au 26 octobre prochain. Je mets en place une cagnotte en ligne pour que l'argent récupéré profite aux enfants accueillis par ACTION ENFANCE. Cette course est un défi pour moi en raison de mon poids. Donc le message est clair : Vivez vos rêves, à fond ! Ne vous interdisez pas d'accomplir ce que vous souhaitez, malgré vos difficultés ! Et cela est valable pour les enfants comme pour les professionnels qui les accompagnent dans vos Villages.

● Participez à la cagnotte de Vincent Machet, encouragez-le ! : <https://cagnotte.actionenfance.org/fundraisers/vincent-machet>

● Plus d'infos sur la course : <https://www.trailtobealive.fr/petra-wadi-rum-trail/>



Trop gros pour courir,
de Vincent Machet aux Éditions Mons



Indre-et-Loire

au cœur des territoires

Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon

Ouverture: août 2019, construit sous la forme d'un écoVillage

64 enfants et adolescents,
15 fratries

Au sein du Village

42 enfants et adolescents
dont 20 filles
et 22 garçons
Âges: de 3 à 16 ans

7 maisons avec
éducateurs/teurs
familiaux



Le 29 juin dernier, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Chinon a été inauguré en présence, notamment, de Nadège Arnault, présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, de Jean-Luc Dupont, maire de Chinon et d'Alain David, président d'ACTION ENFANCE.



« L'appel à projet lancé en 2018 a permis de faire émerger des partenaires engagés. La Fondation en fait pleinement partie avec ses trois Villages d'Enfants et d'Adolescents sur le territoire de Touraine. Disons-le simplement, l'enfant représente le plus bel investissement que puisse faire une société. Le Village que nous inaugurons aujourd'hui traduit cette ambition : **un enfant qui grandit dans un environnement rassurant retrouve confiance, découvre ses talents, contribue demain à une société plus solide et plus fraternelle.** »

NADÈGE ARNAULT,
Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire



Au service d'autonomie et de semi-autonomie

12 adolescents et jeunes majeurs
dont 9 filles
et 3 garçons
Âges: de 13 à 21 ans

2 appartements, **1** maison
et **1** studio à Chinon
avec éducateurs/teurs



« Les frères et sœurs qui vivent ici sont des enfants qui ont besoin de notre protection. Nous avons eu raison de nous battre tous ensemble. **La joie que je mesure sur le visage des enfants au quotidien est la plus belle des récompenses.** »

JEAN-LUC DUPONT,
Maire de Chinon



Au Service d'accompagnement renforcé (SAR)

10 enfants et adolescents
dont 1 fille
et 9 garçons
Âges: de 10 à 20 ans

Appartements à Chinon
et à Beaumont-en-Véron,
avec permanence éducative



« Le Département d'Indre-et-Loire a été le premier Département en dehors de l'Île-de-France à nous faire confiance. Cette confiance nous oblige. **Pour nous, il est très important que les frères et sœurs que nous accueillons bénéficient d'un cadre de vie qui les aide à se reconstruire.** »

ALAIN DAVID,
Président d'ACTION ENFANCE

« Cette aventure collective a été guidée par une ambition forte : **offrir aux enfants un environnement sécurisant, chaleureux et propice à leur épanouissement.** »

MICHEL DELALANDE,
Directeur du Village



Chiffres au 30 avril 2026.

Révéle par la poésie

Louis a 18 ans, un naturel réservé et des poèmes vibrants. Accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bréviandes depuis huit ans, le jeune homme a découvert ces derniers mois qu'il portait en lui un don rare : celui de mettre en poésie des sentiments douloureux et des sensations délicates.



Arrivé au Village de Bréviandes à l'âge de 10 ans avec sa sœur d'un an sa cadette et son jeune frère, Louis a expérimenté la vie dans le Pôle Ados, une maison ouverte aux 16-18 ans à l'extérieur du Village, avant de revenir dans une maison au sein même du Village, fin décembre 2025. Des transitions qui l'ont chaque fois un peu perturbé, mais qui lui ont permis de se rapprocher de son frère, de faire une belle rencontre en la personne de Yohann, l'un de ses éducateurs familiaux et de vivre une véritable révélation artistique.

AU FIL DE LA PLUME

— Entre les deux hommes qui se connaissent déjà de vue, les échanges se sont approfondis. Louis parle de sa mère disparue, du manque, de sa tristesse. Yohann lui

suggère de prendre une feuille de papier et d'écrire ce qu'il ressent. « *En quelques heures, Louis a produit un texte poignant, déchirant, sublime*, dit Yohann, encore marqué. *Avec mes collègues, nous sommes regardés : Louis a un don. C'est un artiste, quelqu'un d'à part.* » Admirateur du chanteur Grand Corps Malade, dont le texte *Mesdames* résonne profondément en lui, Louis confie : « *Ses paroles reflètent un peu ce que j'ai vécu. Cela m'a donné de l'inspiration.* »

DES TEXTES QUI BOULEVERSENT, UNE VOIX QUI S'AFFIRME

— Depuis, Louis écrit. La lecture de son texte *À ma mère* a ému sa sœur et bouleversé son petit frère de 13 ans. Un autre de ses textes est troublant de maturité pour un jeune homme à peine sorti de l'adolescence. Il met en scène un homme violent qui demande pardon aux femmes victimes de ses brutalités. « *Avec sa manière personnelle d'incarner ses textes et de leur donner toute leur puissance,*

Louis a été invité à lire ses paroles devant une association troyenne qui accompagne des femmes ayant subi des violences », indique Yohann. Lui, le jeune homme réservé qui ne parle pas facilement. « *Je vais surmonter mes peurs et le faire* », ose le jeune poète.

UNE PASSION MAIS LES PIEDS SUR TERRE

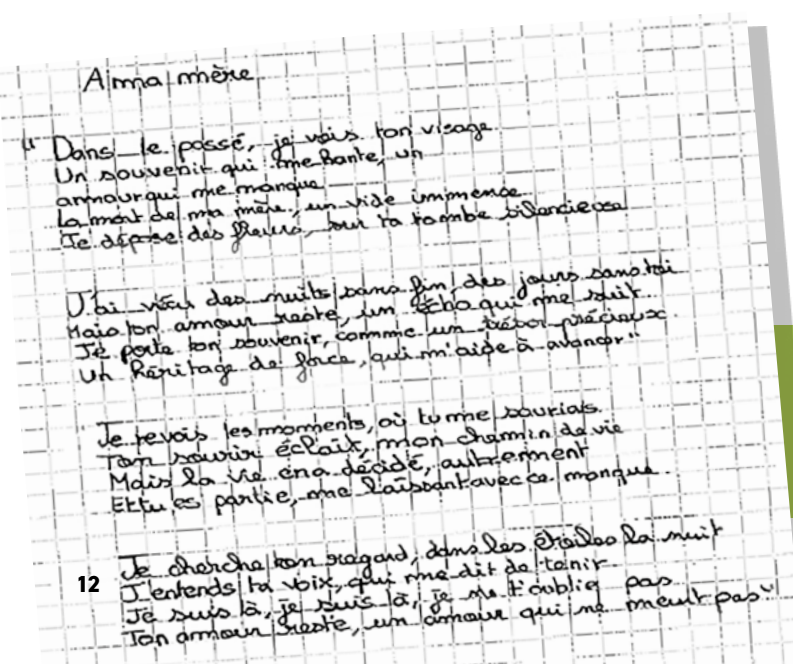
— Son talent ne passe pas inaperçu. La romancière Lyliane Mosca, intervenue au Village dans le cadre du Prix Littéraire, a été touchée par ses textes au point de lui offrir une page entière dans le recueil collectif. Mieux encore, elle l'a inscrit au Don des Mots, concours littéraire et solidaire créé par le Département de l'Aube. Les écrivains sélectionnés sont publiés dans un livre vendu au profit du Téléthon. Louis sera bientôt un auteur édité !

Pour la suite, le jeune homme reste lucide. L'écriture lui fait du bien, et il ne la lâchera pas. « *Mais de là à vivre de ma plume, il faut être réaliste* », tempère-t-il. L'objectif immédiat : signer un contrat jeune majeur, reprendre des études ou trouver un travail, pour partir sereinement le moment venu. En attendant, Louis écrit. Et ses mots, déjà, voyagent bien au-delà de Bréviandes. Bravo, Louis ! 🌟

Louis a un rêve de longue date : **rencontrer Grand Corps Malade**, le poète-slameur qu'il admire et qui l'inspire.

« *Ce serait exceptionnel pour lui* » souligne Yohann.

Louis publie ses textes sur Instagram et TikTok, sous le nom **@Slameur_10**



ENVIE DE TRANSMETTRE

Transmettre demain, protéger aujourd'hui

Choisir de soutenir ACTION ENFANCE par un legs, une donation ou une assurance-vie, c'est **offrir aux enfants et aux adolescents la possibilité de grandir dans un environnement sécurisant et de construire leur avenir avec confiance.**

Chaque transmission, quel que soit son montant, a **un impact concret.** Par exemple, 500 € peuvent financer une année de natation pour deux enfants, un séjour culturel pour un jeune ou encore un accompagnement psychologique essentiel à un moment clé de son parcours.

Avec 5 000 €, votre générosité permet de financer trois parcours de formation aux fondamentaux du métier d'éducatrice/teur familial, ou encore une année complète d'accompagnement pour deux jeunes bénéficiaires du programme ACTION+.

Un legs de 50 000 € représente un soutien majeur pour la Fondation. Il permet de financer durablement plusieurs actions essentielles non prises en charge par les Départements : l'accompagnement des jeunes majeurs dans leurs projets d'autonomie, l'accès à des soins spécifiques, la formation des équipes éducatives, des pratiques sportives, des programmes culturels, des activités de vacances ou encore du soutien scolaire. Autant d'opportunités qui contribuent à l'épanouissement des enfants et leur donnent les clés pour envisager l'avenir sereinement.

Au-delà des montants, **chaque transmission porte une histoire, des valeurs et une volonté de protéger les plus fragiles.** En choisissant d'inscrire dès aujourd'hui ACTION ENFANCE dans vos projets de transmission, vous offrez aux enfants accueillis bien plus qu'une aide matérielle : vous leur donnez les moyens de croire en eux et de se bâtir un avenir.

Parce qu'un enfant qui grandit entouré, accompagné et encouragé peut envisager l'avenir avec confiance. Votre générosité prolonge vos valeurs et laisse une empreinte durable dans la vie de celles et ceux qui construiront le monde de demain. ✖

La Fondation ACTION ENFANCE, reconnue d'utilité publique, est exonérée de droits de succession. Ainsi, 100 % du legs reçu est intégralement consacré à ses actions en faveur de la Protection de l'enfance.

un conseil

sur les legs, assurances-vie et donations ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER



KRISTEL COHEN

RESPONSABLE DES LEGS, ASSURANCES-VIE ET DONATIONS

- Par courrier : ACTION ENFANCE – Kristel Cohen, 4, rue du Texel 75014 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par e-mail : kristel.cohen@actionenfance.org

Demandez notre brochure
Legs, assurances-vie, donations
et notre lettre d'information.
Merci.



MARIE BLONDEL

RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS

Chères amies, chers amis,

Grandir, c'est avant tout tisser des liens. Des liens avec des camarades de classe, avec un adulte de confiance croisé au détour d'une activité, ou avec des personnes bienveillantes, animées d'un souci constant du bien-être des enfants. Ce réseau, qui se construit naturellement au fil de l'enfance, forme ce que l'on appelle le capital social – cet ensemble de relations sur lesquelles on peut s'appuyer pour avancer dans la vie.

Pour les enfants accueillis dans nos Villages, ce capital est souvent fragile. Les ruptures traversées, la méfiance envers les adultes qui peut découler des traumatismes vécus : tout cela rend la création de liens plus difficile qu'elle ne l'est pour d'autres enfants. Pourtant, c'est précisément de ces liens dont ils ont le plus besoin pour se construire et préparer leur avenir.

C'est là que votre générosité fait toute la différence.

Le dispositif ACTION+, financé à 100 % par votre générosité, accompagne les jeunes à leur sortie du Village dans leurs démarches d'insertion – logement, emploi, formation. Au-delà de ce suivi, ACTION+ constitue un véritable outil permettant aux enfants de développer des relations humaines de qualité en dehors de leur Village et de nouer ce lien inconditionnel qui les aide à entrer dans la vie active. C'est dans cette optique que des initiatives comme « ACTION ENFANCE fait son cinéma » leur permettent de rencontrer des étudiants, de découvrir un univers professionnel et d'élargir leurs horizons. Le bénévolat, le parrainage, le mentorat que nous développons chaque année : aucun de ces dispositifs ne serait possible sans vous. C'est grâce à votre soutien que ces enfants peuvent, peu à peu, apprendre à compter sur les autres – et découvrir qu'ils peuvent aussi compter pour eux. Je vous en remercie chaleureusement. ✖

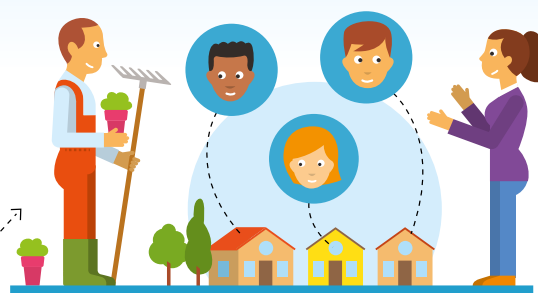
Retrouvez votre espace donateur sur :

www.actionenfance.org/espace-donateur



Comment devenir bénévole ou parrain à la Fondation ACTION ENFANCE ?

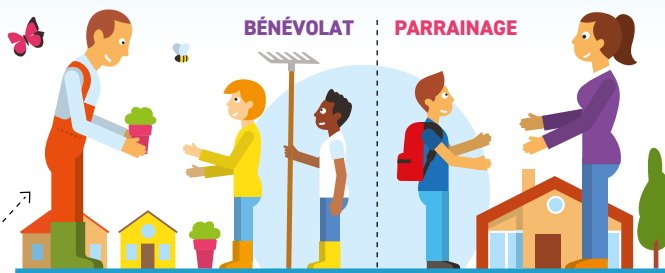
Pour ACTION ENFANCE, la constitution d'un capital social dont les enfants et adolescents pourront se saisir après leur placement est un élément clé de leur autonomie. Permettre que des liens se tissent, avec des personnes autres que celles qui les accompagnent au quotidien, est fondamental. Devenir bénévole ou parrain à la Fondation, c'est s'inscrire dans une relation riche de sens, dès aujourd'hui et pour demain.



Pourquoi ACTION ENFANCE développe le bénévolat et le parrainage ?

Près d'un enfant sur deux n'aura qu'une personne, voire personne, sur qui compter à sa sortie de placement, en dehors du Village d'Enfants et d'Adolescents. Par ailleurs, plus d'un tiers ne dorment jamais en dehors de leur établissement.

ACTION ENFANCE estime capital de donner aux enfants et aux jeunes des possibilités de sortir de l'univers collectif dans lequel ils vivent. Ils peuvent ainsi se tisser un réseau relationnel fiable et durable leur offrant de nouveaux ports d'attache.



Une histoire de cœur et d'engagement

Bénévolat et parrainage répondent à ces principes :

- la recherche d'une relation transgénérationnelle privilégiée,
- fondée sur des valeurs d'échanges, d'enrichissement mutuel et de confiance,
- volontaire et gracieuse,
- un choix, tant pour l'enfant que pour le bénévole et le parrain.

BÉNÉVOLAT : le partage d'expériences ressourçantes pour chacun, dans le Village ou à l'extérieur, en petits groupes et en présence d'un éducateur.

PARRAINAGE : la réciprocité d'une relation de qualité, appelée à s'inscrire dans le temps, d'un enfant avec son parrain, sa marraine ou sa famille de parrainage, le temps de week-ends réguliers ou de vacances. Le parrainage est toujours proposé dans l'intérêt de l'enfant ; c'est lui qui décide de se lancer dans cette relation.

Depuis le 1^{er} octobre 2025, tous les parrains et bénévoles doivent produire une attestation d'honorabilité.

RENFORCÉ PAR LA LOI

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Taquet du 7 février 2022, le parrainage est reconnu et fait partie intégrante du dispositif de Protection de l'enfance. Les Départements doivent se saisir de cette ressource complémentaire pour les enfants protégés (article L. 221-2-6 du Code de l'action sociale et des familles).

Le décret du 16 février 2024 précise les modalités de mise en œuvre au profit des mineurs et majeurs de moins de 21 ans pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.



ACCORD PARENTAL

- La démarche de parrainage se fait **avec l'accord des parents de l'enfant**.
- Concernant le bénévolat, si un enfant assiste de manière régulière à des ateliers animés par un bénévole, au Village ou à l'extérieur, **les parents en sont informés**.



LE BÉNÉVOLAT ET LE PARRAINAGE

BÉNÉVOLAT

40

Une quarantaine de bénévoles interviennent régulièrement dans les Villages d'ACTION ENFANCE.

15

Une quinzaine d'équipes de Scouts et Guides de France animent régulièrement des activités dans les Villages durant les vacances.

PARRAINAGE

200

Environ 200 enfants ne dorment jamais chez leurs parents ni en dehors d'un contexte collectif. Un parrainage pourrait leur être proposé.

80

C'est le nombre d'enfants, d'adolescents et de jeunes majeurs qui bénéficient d'un parrainage.

source : ACTION ENFANCE 2025



Trois bonnes raisons pour...

DEVENIR BÉNÉVOLE

1. Partager et transmettre ses passions et compétences
2. Vivre et faire vivre aux enfants des expériences riches
3. Tisser des liens réguliers de qualité

DEVENIR PARRAIN/MARRAINE

1. Tenir un rôle relationnel fondateur pour un enfant
2. Offrir et recevoir les bienfaits d'un lien de parrainage
3. Ouvrir sa porte et accueillir une relation riche de sens

Vous souhaitez devenir bénévole ou parrain/marraine pour ACTION ENFANCE, contactez-nous !
01 53 89 12 34
contact.parrainage@actionenfance.org

Parrainage, mode d'emploi

1. Une personne ou une famille fait acte de candidature auprès de la Fondation ou d'une association locale habilitée.
2. Des rencontres sont organisées entre le parrain/la marraine, le directeur et le psychologue du Village. Le parrain explique sa situation personnelle, sa motivation et ses projets. Un extrait de casier judiciaire est demandé. Un profil d'enfant est proposé en adéquation avec les possibilités du parrain/marraine.
3. Une convention de parrainage est signée entre le parrain/la marraine, l'enfant, ses parents, l'ASE⁽¹⁾ et le directeur du Village.
4. La rencontre entre l'enfant et son parrain/sa marraine a lieu au Village, autour d'une activité commune, en présence d'un éducateur.
5. Une activité partagée entre l'enfant et son parrain/sa marraine est organisée en dehors du Village, en présence d'un éducateur.
6. L'enfant passe un moment chez son parrain/sa marraine en compagnie d'un éducateur. Le parrainage peut commencer.

Pour des raisons pratiques, il est recommandé de choisir un Village d'Enfants et d'Adolescents proche de son domicile.

Une équipe à l'écoute : Tout au long du parrainage, le directeur et le psychologue restent à l'écoute de l'enfant et du parrain/marraine afin que l'expérience se passe au mieux.

(1) Aide sociale à l'enfance

SUR LE TEMPS DE PARRAINAGE, QUI EST RESPONSABLE ?

En signant le contrat de parrainage, l'ASE⁽¹⁾ confie l'enfant à un tiers de confiance – le parrain/la marraine – qui agit en adulte responsable, comme avec tout autre mineur qui lui serait confié. Néanmoins, les détenteurs de l'autorité parentale restent les mêmes durant toute la durée de son placement.



OÙ DEVENIR BÉNÉVOLE OU PARRAIN ?

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents sont ouverts au parrainage et au bénévolat.

• Pour connaître l'emplacement du Village d'Enfants et d'Adolescents le plus proche de chez vous, rdv sur :

www.actionenfance.org



— RENTRÉE —
SCOLAIRE 2026

**Malgré les traumatismes
qu'il a subis,
Jean a pu se réconcilier avec l'école.**

Pour la rentrée, offrez aux enfants accueillis
dans nos Villages toutes les chances de réussir.

Faites un don sur
www.rentreescolaire.actionenfance.org
ou scannez le QR code suivant

